Management de projet transfrontalier dans le domaine de la santé
PARTIE 4 – L'EVALUATION DU PROJET

Outil N°4.1 : Cohérence du pré-projet avec les contextes professionnels

Vérifier si votre projet couvre bien tous les champs envisagés – Cette grille est utilisée dans la phase diagnostique (phase de définition du projet) pour vérifier si tous les champs thématiques ont bien été pris en compte.

Cohérence du projet	Oui	Non	Commentaire
Cohérence thématique dans l'environnement médical ou socio-médical direct du projet			
Le projet est-il cohérent d'un point de vue thématique ?			
Les impacts sur les autres spécialités / branches thématiques ont-ils été envisagés ?			
La conception et la mise en œuvre prévoit-elle une implication de tous les acteurs ?			
Qui sont les bénéficiaires finaux du projet ?			
Qui sont les utilisateurs (en lien avec la thématique)			
Cohérence juridique et réglementaire			
Les aspects juridiques et réglementaires ont-ils été pris en compte dans le développement du projet (des conventions spécifiques, des autorisations d'exercer, dispositions juridiques spécifiques en lien avec le projet) ?			
Comment seront-ils traités dans le cadre du projet ?			
Le développement du cadre réglementaire nécessite-t-il d'impliquer d'autres acteurs ? lesquels ?			
Aspects assurantiels – prise en charge des soins transfrontaliers			
Les aspects assurantiels ont-ils été pris en compte dans le développement du projet (prise en charge des soins, statuts assurantiels de patients, dispositions spécifiques…).			
Comment seront-ils traités dans le cadre du projet ?			
Les questions assurantielles nécessitent-elles d'impliquer d'autres acteurs ? lesquels ?			
Formation professionnelle			

Les questions de formation professionnelle des personnels ont-elles été prises en compte ?			
Les questions relatives à la reconnaissance des diplômes en transfrontalier a-t-elle été envisagée ?			
La formation à la dimension transfrontalière a-t-elle été envisagée ?			